

FAMILLE

Quel est le
NOM de
cette action



Monoparentalité et
difficulté de
l'enfant : des liens
à soutenir ?

Qui contacter pour cette
action ?

Annick BROCHARD
direction@arim.fr
06 87 79 95 32

Cette action,
C'EST QUOI ?



Action d'accompagnement des
familles monoparentales pour :
→ faire connaître la **médiation
familiale**,
→ favoriser l'accès aux droits
des mères isolées et le **bien-être**
des enfants.

QUI porte
l'action ?



QUELLES COMMUNES,
QUELS QUARTIERS
concernés par l'action ?



→ Commune concernée :
Bourgoin-Jallieu
→ Quartiers concernés :
Champaret / Champfleuri